

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2015

SOMMAIRE

I. Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2015	page 3
II. Comptes consolidés	page 11
III. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	page 42
IV. Attestation du responsable du rapport financier semestriel	page 45

I. Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2015

1. ÉVOLUTION COMMERCIALE

Au 1er semestre 2015, la progression de la collecte (16 Milliards d'encours moyens sur le semestre) est restée soutenue :

- la croissance des dépôts à vue a continué d'être forte : +10,3 % ;
- l'encours d'épargne a été stabilisé, (-1,5 %) et les dépôts à terme ont progressé modérément (+2,4 %) conformément à l'objectif visant à ce que les ressources onéreuses n'augmentent plus rapidement que les emplois clientèle.
- Dans ce contexte l'action commerciale a privilégié les souscriptions d'OPC et ces encours retrouvent ainsi une croissance satisfaisante (3,1%).

Au total, la collecte affiche une hausse de 4,1 % par rapport à 2014, elle atteint même près de 4,6 % pour les seules ressources bilanciées.

La progression des emplois (11,4 Milliards d'encours moyens sur le semestre) est plus limitée que prévu, qu'il s'agisse des emplois à court terme : +2,6 % ou à moyen et long terme : +2,8 %, en liaison avec le ralentissement de la demande, notamment de la part des entreprises.

La nouvelle production de crédits d'investissements, qui atteint 777 M€ au 30 juin, est ainsi tout juste au même niveau que l'an dernier, qui s'inscrivait déjà en recul par rapport aux exercices précédents.

De fait compte tenu du contexte économique peu porteur et d'un nombre réduit de dossiers de taille significative, tous les secteurs de clientèle sont en retard par rapport à leur objectif, à l'exception du marché des particuliers et de BTP Banque.

2. ÉVOLUTION DES MARCHÉS FINANCIERS

Conjoncture économique et financière

Après une croissance de +2.4% en 2014 l'activité économique des Etats-Unis a beaucoup déçu au premier trimestre 2015 avec une croissance négative de -0,2% en rythme annualisé. Confrontés à une conjonction de facteurs temporaires, dont les grèves dans les ports de la Côte Ouest et une météorologie très défavorable, ainsi qu'à la hausse du dollar, les ménages et les entreprises ont décalé dans le temps leurs dépenses de consommation et d'investissement.

Depuis, plusieurs statistiques encourageantes sont venues confirmer le scénario d'un rebond à venir dès le deuxième trimestre de 2015, ce qui devrait permettre de retrouver pour 2015 le niveau de l'année précédente, soit +2.4%.

En zone Euro, la situation économique s'est constamment améliorée depuis plusieurs trimestres et devrait se traduire par une croissance en 2015 de +1.5% après +0.9% l'année précédente. Trois facteurs favorables - le maintien de taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne sur des niveaux très bas, la baisse de l'euro et du pétrole - ont favorisé la reprise économique.

Le PIB de la France devrait se situer sur un niveau de +1.2% en 2015 après +0.2% en 2014.

La Banque Centrale Européenne a adopté depuis le début de l'année 2015 une politique monétaire très accommodante avec un taux directeur fixé à 0.05% et la mise en place d'un programme d'achats de titres pour un montant mensuel de 60 Mds € (dont 50 Mds € en titres souverains) jusqu'en septembre 2016.

Cette politique d'achats de titres s'est traduite par des taux d'intérêt négatifs sur la courbe des taux jusqu'à 3 ans et 4 ans respectivement pour les emprunts d'Etat de la France et de l'Allemagne.

Sur le marché obligataire aux Etats-Unis, la tendance à la hausse des taux, modérée au cours du 1^{er} trimestre 2015, devrait se renforcer avec le relèvement, d'ici la fin de cette année, du taux directeur de la Banque Centrale Américaine, pour la première fois en neuf années,

Compte tenu des anticipations de poursuite de la croissance, et de taux d'intérêt très bas, les marchés actions ont progressé, avec une hausse de l'indice CAC 40 de 14% sur le premier trimestre.

Il faudra s'attendre à beaucoup de volatilité sur les marchés d'actions au cours des prochains mois avec la poursuite de l'incertitude sur le dossier grec à moyen terme, et des craintes des effets du relèvement des taux de la Banque Centrale Américaine.

De plus, dans la mesure où les ratios cours / bénéfice sont proches de leur moyenne historique l'orientation des indices devrait aussi dépendre de celle de la croissance des bénéfices qui est à ce jour bien orientée, notamment en Europe.

3. ANALYSE DES COMPTES SEMESTRIELS ¹

Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire est stable (203,9 M€), grâce à la progression des commissions qui permet de compenser le repli de la marge d'intérêts, pénalisée par la progression modeste des emplois : l'augmentation des encours est en effet insuffisante pour contrebalancer l'érosion du taux de marge induite par l'évolution des index. De fait, compte tenu du niveau des taux très faible actuellement, les clients ont tendance à allonger la durée de leurs placements pour en améliorer le rendement. En conséquence ce phénomène limite la baisse du coût des ressources, qui s'avère au final plus rapide que celle du rendement des crédits.

Avec un taux de croissance de l'ordre de 10 %, plus rapide que prévu, les commissions nettes évoluent très positivement, notamment les commissions bancaires en liaison avec l'action menée pour développer les relations avec nos clients et donc les flux qu'ils nous confient. Par ailleurs la croissance des produits générés par les opérations de banque en ligne reste soutenue ; enfin les facturations provenant des activités financières apportent à nouveau une contribution d'un bon niveau, notamment grâce à la progression des encours gérés pour compte de tiers.

Les frais généraux

Les frais généraux (162,4 M€) progressent au total de 11,1 % mais ce chiffre recouvre une très grande disparité d'évolution entre ses deux composantes : alors que les frais de personnel sont quasiment stables (+0,8 %), les autres charges et amortissements augmentent très fortement (+27,0 %).

C'est principalement la maîtrise des effectifs, conjuguée à la réduction des provisions pour intéressement et participation induite par la baisse des résultats, qui a permis de contenir la progression des frais de personnel.

Quant à l'évolution des autres frais de gestion, elle a subi la conjonction de trois phénomènes conduisant tous à en accroître le montant de façon significative.

D'une part le passage des banques européennes sous le contrôle de la BCE le 4 novembre 2014 s'est accompagné de la mise en place de nouvelles taxes, non déductibles pour la plupart, assises sur les exigences de fonds propres, elles-mêmes fonction des risques pondérés de chaque établissement. L'ensemble de ces nouvelles taxes représente au total pour le groupe Crédit Coopératif, une charge supplémentaire de 4,6 M€ au 30 juin.

¹ Pour les éléments de résultats, les variations sont calculées en fonction des comptes au 30 juin 2014 retraités dans la présentation des principaux agrégats de l'évolution du périmètre de consolidation en 2014. Cette présentation est détaillée en Note 2.4 des états financiers au 30/06/2014

D'autre part, à partir de 2015, il a été exigé que les comptes consolidés soient établis en mettant en application une nouvelle norme comptable (IFRIC 21), qui implique que les taxes dont le montant est définitivement connu au 1^{er} janvier de l'exercice concerné, soient intégralement comptabilisées dès cette date et non plus étalées sur l'année. Outre la principale des nouvelles taxes européennes précédemment mentionnées (contribution au Fonds de Résolution Unique), il s'agit principalement de la taxe systémique bancaire (par ailleurs devenue non déductible), de la contribution aux frais de fonctionnement de l'ACPR, des taxes foncières et de la contribution sociale de solidarité des sociétés. Pour le groupe cette disposition a engendré au 30 juin un supplément de charges de 3 M€ par rapport leur mode d'enregistrement précédent.

Enfin la mise en œuvre du Plan de Transformation et de Mobilisation adopté fin 2014 a été largement engagée, engendrant des travaux menés avec l'aide de cabinets spécialisés, dans les domaines concernant à la fois la migration de la plateforme informatique sur un outil du groupe BPCE et la rénovation du réseau d'agences : au 30 juin les surcoûts générés par ces chantiers avoisinent les 5 M€.

Le Résultat Brut

Compte tenu de la forte croissance des frais généraux face à la stabilité du PNB, le Résultat Brut d'Exploitation (41,5 M€) se réduit de 28 % et le coefficient d'exploitation s'établit à 79,7 %. En neutralisant l'impact d'IFRIC 21 sur les chiffres au 30 juin 2015, la progression des frais généraux serait ramenée à 7,6 %, la baisse du RBE ne serait plus que de 19 % et le coefficient d'exploitation reviendrait à 77,1 %.

Le Résultat Net

Le coût du risque (18,7 M€) enregistre une forte croissance par rapport à 2014 (+52,5 %), année dont le premier semestre avait été marquée par d'importantes reprises de provisions : 5,8 M€ sur 4 dossiers, venues minorer ponctuellement le coût du risque.

Après impôts et intérêts minoritaires, le résultat net, part du groupe, s'élève à 13,1 M€ contre 30,0 M€ en 2014. Il serait de 17,7 M€ à méthodes comptables inchangées.

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE 2^{ème} SEMESTRE 2015

4.1. Risques de crédit

Le coût du risque au premier semestre 2015 est de 18,7 M€, en augmentation par rapport au premier semestre 2014 (12,3 M€). Cette situation relève de dotations importantes pour quatre dossiers pour un total de 9,1 M€, gérés en affaires spéciales dans le cadre de négociations de restructuration de dettes amiables ou judiciaires. Elle est conforme à la prévision du coût du risque de l'année 2015.

Pour conforter sa maîtrise des risques, le Crédit Coopératif continue le déploiement de ses politiques de risques dans ses différents secteurs d'activité. Elles contribuent à limiter les risques de concentrations de contreparties et sectorielles

L'exploitation des bases de défauts internes et des informations collectées auprès des réseaux du Groupe BPCE permet une plus grande réactivité pour appréhender les évolutions que peuvent connaître certains de nos clients dans des situations difficiles

4.2. Risques de marché

Exposition aux risques de marché

Les lignes des portefeuilles obligataires Court terme et Moyen terme, dont les derniers sont arrivés à échéance en septembre 2014, n'ont pas été renouvelées.

La réserve de liquidité, composée essentiellement d'obligations souveraines européennes bien notées, a été complétée sur le semestre par l'achat pour 50 M€ de parts d'un OPCVM d'ECOFI éligible. La valorisation de la réserve de liquidité

complète est de 963 M€ à fin juin 2015 dont 924 M€ pour les obligations souveraines et l'OPCVM ECOFI OPTIM LCR. Il est prévu de l'accroître encore quelque peu avant la fin de l'année 2015.

L'exposition au risque actions est en légère hausse, passant d'un peu moins de 7 M€ d'exposition nettes à fin 2014 à presque 9 M€ à fin juin 2015 du fait de la souscription au premier trimestre pour 50 M€ (30 M€ pour le CREDIT COOPERATIF et 20 M€ pour BTP BANQUE) à l'OPCVM ECOFI OPTIM LCR qui est exposé pour une petite partie au risque actions (4,2 % à fin juin). L'exposition globale reste en deçà de la limite fixée à 10 M€.

Le montant des garanties en capital accordées à certains OPCVM d'ECOFI Investissement est en augmentation, passant de 576 M€ au 31 décembre 2014 à 730 M€ au 30 juin 2015. Le renouvellement en avril des garanties accordées aux OPCVM Ecofi Allocation garantie et surtout Ecofi Capital 3 ans, qui arrivaient à échéance, s'est fait pour des encours plus élevés du fait du succès rencontré dans le réseau par la campagne commerciale. La limite fixée est de 800 M€.

La valorisation du portefeuille de négociation qui était resté en moyenne inférieure à 1 M€ d'euros sur le premier semestre 2014 est, en très nette hausse sur 2015 puisqu'elle a évolué, entre 3,4 M€ et 12,5 M€. Cette évolution est due pour partie à l'appréciation du dollar vis-à-vis de l'euro et pour l'essentiel à des dérivés de couverture contre les risques de change de comptes à terme en dollars qui n'ont pas été déclarés comme opérations de couverture en comptabilité IFRS.

Exposition aux risques globaux de gestion de bilan

Risque de taux en « bilan statique »

L'exposition à la baisse des taux, mesurée par les impasses taux fixe, s'est assez nettement accentuée en 6 mois ; en effet, les ressources à taux fixe ont augmenté plus vite que les emplois, entre fin septembre 2014 et le 31 mars 2015.

Cependant, l'indicateur synthétique Bâle 2 présente, lui, une réduction du risque de par le floor à zéro en vigueur dans l'exercice de simulation qui vient limiter l'effet d'un choc de taux de 2% : -5,4% de sensibilité de la valeur économique du bilan au 30 juin au lieu de -6,64% à fin septembre 2014 (la limite Groupe BPCE à respecter étant de 20%) ; les taux ont en effet baissé entre les deux dates d'arrêt, s'approchant davantage d'un taux à zéro.

Risque de taux évalué en « bilan dynamique »

La sensibilité de la marge d'intérêts à une évolution défavorable des taux sur les deux prochaines années, qui était déjà relativement limitée à fin 2014 apparaît encore réduite à fin mars 2015 :

- parmi les scénarios soumis à limites, le scénario d'aplatissement de la courbe des taux apparaît avoir le plus d'effets défavorables, avec une réduction de 1,8 % de la marge d'intérêts sur la seconde année, pour une limite fixée à 9% par le Groupe BPCE.
- le scénario d'une baisse des taux longs seuls, scénario qui n'est pas soumis à limites, qui est le plus défavorable parmi tous les scénarios évalués : -1,2 % la première année (-2,3 % à fin 2014) et -5 % la seconde année (-6,9 % à fin 2014).

Risque de liquidité

La liquidité apparaît en hausse assez nette sur le premier semestre 2015 :

- à fin mars 2015, le montant des ressources couvre plus de 100% de l'actif à plus d'un an, contre 95% l'année précédente ;
- le coefficient de liquidité s'établit à 115,3 % à fin juin 2015, chiffre en légère amélioration par rapport à décembre 2014 (107,2 % alors même que le montant de hors-bilan remonté à BPCE est plus important). L'amélioration est continue, à fin juin 2014 le ratio était de 105% pour un montant de hors -bilan de 400 M€.

- en 2014 sur les mois de mai et juin, le Crédit Coopératif avait été, à plusieurs reprises, emprunteur au jour le jour, pour un montant supérieur à la limite fixée par BPCE. En 2015 un seul dépassement a été constaté, au début janvier, pour un montant faible et sur deux jours. Sur le 1^{er} semestre 2015, la position au jour le jour, a été beaucoup plus souvent prêteuse qu'emprunteuse.

Seuls les scénarios de stress de liquidité joués sur trois mois, en bilan dynamique, donnent à fin mars des résultats légèrement inférieurs à ceux de septembre 2014. Les excédents de liquidité résultants, restent dans une fourchette allant de à 800 M€ à 1.200 M€.

4.3. Risques opérationnels

Les risques opérationnels comprennent, selon les textes officiels, les risques résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de perte élevée. Ils incluent les risques de fraude interne et externe. Au titre du calcul des exigences de fonds propres, le Groupe BPCE applique la méthode standard Bâle 2.

Dans le cadre de la réglementation prudentielle Bâle 2, le Crédit Coopératif s'est doté, progressivement depuis 2005, d'un dispositif de gestion des risques opérationnels, formalisé via une politique risques opérationnels.

Le risque opérationnel est inhérent à toute activité de l'établissement. Sa mesure et sa maîtrise relèvent directement de la responsabilité de chaque métier qui assure la déclaration des incidents, l'identification et l'évaluation des risques ainsi que leur couverture. Cette gestion, suivie par chaque hiérarchie, est naturellement intégrée à leur programme de contrôle permanent. Le pilotage est assuré par une équipe dédiée, au sein de la Direction des Risques opérationnels, de la Conformité et des contrôles qui s'appuie sur les Directions opérationnelles.

Le dispositif est supervisé par la Direction Générale, via le Comité des Risques faitier et le Comité Risques Opérationnels et Risques de Non Conformité. Il est complété par une procédure de gestion de crise – hors PUPA – qui fixe la gestion des alertes (rôles des acteurs) et la gestion de la crise (cellules de veille renforcée et de crise). Sur la période, la cellule de crise n'a pas été activée.

Le système de mesure et de surveillance se fonde sur une méthodologie commune aux établissements du Groupe BPCE. Outre les principes organisationnels de la filière risques opérationnels, de collecte des incidents et Indicateurs, le référentiel décline les normes applicables en matière d'évaluation et de suivi des risques.

Le montant déclaré au titre du COREP (encours – variation des pertes et provisions des incidents créés sur la période calendaire du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, en date de référence COREP) - hors récupérations et gains pour le Groupe Crédit Coopératif s'élève, au 30 juin 2015, à 3 330 K€, soit 7 % du Groupe BPCE (part stable et montant en baisse par rapport à 2014).

Plan de Continuité d'Activité (PCA)

Au cours du premier semestre 2015, le Groupe Crédit Coopératif n'a subi aucun sinistre nécessitant l'activation de son Plan de Continuité d'Activité et la mobilisation de sa Cellule de Crise PCA.

Les principaux événements intervenus lors de ce premier semestre ont concerné l'actualisation des plans par la diffusion dans la quasi-totalité des métiers des nouveaux modèles de plans et procédures. Ces nouveaux modèles de documents permettent d'offrir une meilleure lisibilité, facilitant ainsi la sensibilisation des acteurs au PCA et apportant également aux instances de contrôle, une meilleure visibilité sur le dispositif mis en place pour sécuriser les activités.

Les chantiers relatifs aux plans supports (ressources humaines, logistique et sécurité, communication) ont également été poursuivis durant ce semestre.

Les réflexions sur la formalisation d'un Plan de Continuité Agence ont également été lancées.

Conformément au plan d'exercices pluriannuel, la reprise des activités critiques a été validée en mai 2015 dans le cadre d'un exercice de repli utilisateur simulant une indisponibilité du siège.

Au cours du second semestre les opérations de maintien en condition opérationnelle se poursuivront avec la finalisation des plans de continuité support ainsi que l'avancement du Plan de Continuité Agence. Egalement, la mise en œuvre de nouvelles sessions d'exercice viendra compléter l'exercice déjà réalisé au cours du premier semestre, à savoir un test de bascule de l'informatique sur le site de production secondaire durant une semaine afin de valider le bon fonctionnement de la plupart des composantes du Système d'Information, et également un nouvel exercice de repli utilisateurs impliquant d'autres activités que celles testées en mai.

Ce second semestre verra également le lancement de la campagne e-Learning permettant de sensibiliser les collaborateurs au PCA ; e-Learning qui sera déployé à grande échelle à partir de septembre pour tout le personnel du siège, puis des agences.

Sécurité des Systèmes d'Information (SSI)

Au cours du premier semestre 2015, le Groupe Crédit Coopératif n'a connu aucun incident notable mettant en jeu la sécurité des SI.

Quelques clients ont subi des tentatives de fraude aux virements SEPA par suite de l'infection de leur matériel informatique. La plupart de ces tentatives n'ont pas abouti grâce aux procédures de contrôle et évolutions mises en place en 2014. Ces mesures ont été complétées par une sensibilisation de la clientèle via la refonte de l'information sur la sécurité sur nos sites en début d'année, complétée par des messages circonstanciés. La sécurité du système d'information du Groupe n'a pas été impactée.

L'audit de sécurité du site de banque en ligne personnes morales Crédit Coopératif, réalisé au 1^{er} semestre, a confirmé la correction de la plupart des vulnérabilités critiques (non exploitées antérieurement).

L'audit de sécurité de l'application mobile a conclu à un niveau de sécurité très bon.

Au 1^{er} semestre, l'infrastructure de protection vis-à-vis d'internet a été renouvelée pour suivre l'évolution des technologies.

Le périmètre des contrôles permanents de 2d niveau a été largement étendu avec la mise en œuvre du nouveau référentiel de contrôle permanent SSI BPCE. En parallèle, les contrôles de 1^{er} niveau correspondants ont été préparés et seront systématisés au 2d semestre.

Pour sensibiliser l'ensemble du personnel à la sécurité des SI, une campagne de e-learning est déployée sur l'année 2015 : au 1^{er} semestre pour le siège, au 2d semestre pour le réseau. Cette sensibilisation est complétée par les actions menées depuis plusieurs années : actualités, messages et interventions lors de formation.

Dans le cadre de l'enquête de la BCE sur la cybercriminalité, une évaluation des mesures de protection a été réalisée. Les résultats sont en phase avec ceux du Groupe BPCE. A cette occasion, les processus de réaction à incident de cybercriminalité ont été détaillés et formalisés au début du 2^{ème} semestre.

4.4. Risques de non-conformité

Le suivi des risques de non-conformité est assuré par des équipes constituées à cet effet, composantes de la Direction des Risques Opérationnels, de la Conformité et des Contrôles. A ce titre, elles mènent à la fois des actions de prévention et de contrôle, en toute indépendance des lignes métiers commerciales, financières et de production. La fonction réglementaire vis-à-vis de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution est exercée sous la responsabilité de son Directeur, celle de Responsable de la Conformité pour les Services d'Investissement (Autorité des Marchés Financiers) est assurée par le Directeur des Risques et de la Conformité (RCG). Ils s'appuient sur deux responsables d'équipe, un en charge de la conformité et de la déontologie, l'autre en charge de la lutte contre le blanchiment, le financement du terrorisme et la fraude.

Les actions portent sur la maîtrise du risque de non-conformité, défini comme «le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière significative ou d'atteinte à la réputation qui naît du non-respect des dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de natures législative ou réglementaire, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles et déontologiques, ou d'instructions de l'organe exécutif prises notamment en application des orientations de l'organe délibérant». L'Equipe de Conformité participe au maintien opérationnel des normes internes (règlement intérieur, code de déontologie).

Le périmètre d'intervention de la Conformité s'étend à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires régissant les activités bancaires et financières, à la loi Informatique et Liberté, et à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la fraude, ainsi qu'aux politiques définies par la Direction Générale.

En matière de lutte contre le blanchiment, le financement du terrorisme et la fraude, une équipe est dédiée à ces seuls aspects.

Les actions de prévention se traduisent notamment par la mise en place d'un dispositif de veille réglementaire, l'émission d'avis préalable à la décision de mise en marché des nouveaux produits, le suivi des dispositifs de gestion des conflits d'intérêts, le déploiement d'un plan annuel de formation réglementaire et de sensibilisation des collaborateurs entrants. En outre, une procédure d'alerte déontologique permettant la centralisation des dysfonctionnements relevés dans l'application des lois, règlements, normes professionnelles et codes de déontologie, a été maintenue opérationnelle. Aucune alerte n'a été transmise au premier semestre 2015.

Les actions de surveillance se traduisent par la mise à jour d'une cartographie des risques et par des contrôles réguliers. Dans la pratique, la Conformité veille à la cohérence et à l'efficacité des contrôles de conformité des différentes activités (unités du siège et réseau) par délégation des contrôles auprès du dispositif de contrôle permanent. Celui-ci s'appuie sur une unité dédiée au sein de la Direction des Risques Opérationnels, de la Conformité et des Contrôles dénommée « Contrôle Siège et Agences », constituée d'une équipe de contrôleurs pour les agences du réseau et en lien fonctionnel avec les correspondants de contrôle interne dans les lignes métiers du siège. Concernant les contrôles liés au respect des normes déontologiques, compte tenu de leur sensibilité, ils sont effectués en direct par l'Equipe Conformité.

En matière de suivi des Etablissements Associés, une équipe dédiée au suivi assure la gestion d'un dossier permanent pour chaque associé, regroupant les informations relevant de l'évaluation des risques et de leur situation financière et construit un programme de contrôle, pour les petits établissements, couvrant les risques opérationnels et de non-conformité. Chaque Etablissement a son responsable de la Conformité (lorsqu'il n'est pas désigné formellement, c'est le directeur général de l'établissement), la Conformité centrale n'intervenant qu'en appui technique dans le cadre d'une convention de contrôle interne.

En 2015, l'équipe Conformité a revu son dispositif de contrôle de supervision de Conformité en participant à l'élaboration d'un référentiel commun à toutes les Banques Populaires et prenant en compte les principaux thèmes de la protection de la clientèle. Par ailleurs, le projet piloté par la Conformité sur la réglementation américaine FATCA est désormais en place, ce dispositif sera amendé dans le cadre des autres projets réglementaires pour lutter contre l'évasion fiscale (EAI/CRS).

Lutte anti-blanchiment et terrorisme (LCB /FT)

En matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, la branche LCB-FT du service Sécurité financière (SFI) est dédiée à ces seuls aspects au sein de la Direction des Risques opérationnels, de la Conformité et des contrôles.

Les contrôles reposent sur deux niveaux :

- les agences qui gèrent la connaissance des clients et traitent les alertes issues de l'outil de détection ;
- l'équipe Sécurité Financière qui s'assure de la qualité des contrôles réalisés en agence, analyse les doutes et les déclare à TRACFIN si nécessaire.

Une politique LCB-FT définit l'articulation du dispositif et précise la responsabilité des métiers, en matière de formation, d'actualisation, de diffusion des procédures, de surveillance des opérations et des déclarations auprès de TRACFIN. Ce dispositif répond à l'ensemble de la réglementation. Il est rappelé régulièrement aux collaborateurs dans le cadre de formations.

Conformément au plan de formation, l'ensemble des collaborateurs du Siège et des Réseaux suit en 2015 une formation LCB-FT. Le programme se déroule selon le rythme prévu.

Le nombre de déclarations auprès de TRACFIN est en augmentation par rapport à 2014. L'analyse des déclarations de soupçon transmises à TRACFIN au cours du premier semestre 2015, ne fait pas ressortir de secteur particulièrement exposé, que ce soit pour les entreprises ou les associations, qui nécessiterait de prendre des mesures particulières tel

qu'un ajustement des seuils de détection. En revanche, il apparaît que le nombre de déclarations de soupçons portant sur le moyen de paiement « espèces » représente une part importante de nos déclarations de soupçons transmises.

En mai 2015, les effectifs de la cellule Lutte Anti Blanchiment ont été renforcés.

A l'issue des contrôles permanents opérés lors du 1^{er} semestre 2015, l'ensemble des champs de contrôles LCB/FT étaient correctement couverts.

5. LES PERSPECTIVES

Pour la fin de l'année, la baisse du taux du livret A intervenue au 1^{er} août devrait entraîner une amélioration de la marge d'intérêts, qui pourrait combler ainsi une partie de son retard et permettre au PNB de renouer avec la croissance.

Le surcoût lié à l'application de l'IFRIC 21 est appelé à se résorber mécaniquement au 31 décembre 2015.

En revanche les autres facteurs de hausse des frais généraux risquent de se renforcer, avec la montée en puissance des chantiers informatiques et immobiliers, et surtout du fait que seules trois des nouvelles taxes européennes ont été enregistrées au 30 juin (contribution au Fonds de Résolution Unique : 4,5 M€, contribution au frais de fonctionnement du Conseil de Résolution Unique : 0,013 M€, Redevance BCE : 0,134 M€) ; de fait une quatrième contribution reste à venir et son montant, même s'il n'est pas définitivement connu, devrait s'avérer, selon les estimations actuelles, tout à fait significatif (2,7 M€).

Enfin le contexte économique incertain conduit à rester prudent concernant l'évolution du coût du risque.

Il est donc nécessaire de rester vigilant et en capacité de mener des actions correctrices visant l'ensemble des composantes du compte de résultat : améliorer le PNB en infléchissant dans ce sens le développement des emplois et des ressources, contenir les frais de fonctionnement courant et veiller à une stricte maîtrise du coût du risque, en sorte de parvenir au final à respecter la trajectoire budgétaire initialement définie.

Par ailleurs, d'importants chantiers, animés par BPCE, sont menés pour répondre aux nouvelles attentes de la BCE en matière de dispositifs de supervision.

II. Comptes consolidés IFRS

du Groupe Crédit Coopératif au 30 juin 2015

1. Bilan consolidé

ACTIF

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Caisse, banques centrales		114 994	82 352
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1.1	83 726	109 006
Instruments dérivés de couverture		29 502	33 161
Actifs financiers disponibles à la vente	3.2	920 977	849 435
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.4.1	1 244 763	1 085 516
Prêts et créances sur la clientèle	3.4.2	11 672 009	11 812 463
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		56	886
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.5	753 351	811 974
Actifs d'impôts courants		15 899	14 120
Actifs d'impôts différés		13 050	14 692
Comptes de régularisation et actifs divers		285 388	381 240
Actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Participation aux bénéfices différée		0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5.1.1	99 600	97 031
Immeubles de placement		23 624	21 583
Immobilisations corporelles		154 667	156 415
Immobilisations incorporelles		13 981	16 759
Ecarts d'acquisition		0	0
TOTAL DES ACTIFS		15 425 587	15 486 633

PASSIF

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Banques centrales		0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1.2	77 385	104 804
Instruments dérivés de couverture		78 680	85 086
Dettes envers les établissements de crédit	3.7.1	1 861 002	2 343 788
Dettes envers la clientèle	3.7.2	9 286 871	9 392 648
Dettes représentées par un titre	3.8	2 218 501	1 700 536
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		348	0
Passifs d'impôts courants		7 116	27 018
Passifs d'impôts différés		6 060	6 476
Comptes de régularisation et passifs divers		352 336	315 363
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance		0	0
Provisions	3.9	33 751	28 303
Dettes subordonnées	3.10	159 485	159 837
Capitaux propres		1 344 052	1 322 774
Capitaux propres part du groupe		1 328 870	1 307 540
Capital et primes liées		894 789	872 866
Réserves consolidées		402 006	359 722
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		18 994	19 963
Résultat de la période		13 082	54 988
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		15 181	15 234
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		15 425 587	15 486 633

2. Compte de résultat consolidé

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Intérêts et produits assimilés	4.1	203 370	240 856
Intérêts et charges assimilées	4.1	(63 814)	(80 966)
Commissions (produits)	4.2	68 655	92 876
Commissions (charges)	4.2	(12 525)	(30 837)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	(2 039)	22
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.4	8 931	5 969
Produits des autres activités	4.5	4 559	8 582
Charges des autres activités	4.5	(3 268)	(3 825)
Produit net bancaire		203 870	232 678
Charges générales d'exploitation	4.6	(153 020)	(153 812)
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(9 361)	(10 698)
Résultat brut d'exploitation		41 489	68 168
Coût du risque	4.7	(18 696)	(17 592)
Résultat d'exploitation		22 794	50 576
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5.2	2 384	395
Gains ou pertes sur autres actifs		(8)	10
Variations de valeur des écarts d'acquisition		0	0
Résultat avant impôts		25 170	50 981
Impôts sur le résultat	4.8	(11 004)	(18 221)
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
Résultat net		14 166	32 760
Participations ne donnant pas le contrôle		(1 084)	(2 707)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		13 082	30 052

3. Résultat global

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Ecarts de réévaluation sur régime à prestations définies	160	(163)
Effet d'impôt des écarts de réévaluation sur régimes à prestations définies	(60)	61
Ecarts de conversion	133	(3)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(2 149)	(2 688)
<i>Variations de valeur de la période affectant les capitaux propres</i>	2 135	(2 688)
<i>Variations de valeur de la période rapportée au résultat</i>	(4 284)	
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture	(371)	(632)
Impôts	806	647
Quote-part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	(36)	(82)
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (NETS D'IMPOTS)	(1 517)	(2 860)

4. Tableau de variation des capitaux propres

<i>en milliers</i>	Capital et primes liées		Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
			Variation de juste valeur des instruments									
	Capital	Primes consolidées	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Écart de réévaluation sur les passifs sociaux	Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture					
CAPITAUX PROPRES AU 1^{er} JANVIER 2014	720 536	66 106	362 343	(619)	(274)	12 624	1 856		1 162 574	196 177	1 358 751	
Distribution			(12 895)						(12 895)	(166)	(13 061)	
Augmentation de capital	46 747								46 747		46 747	
Effet des participations croisées des filiales et établissements associés sur la mère	39 477		650						40 127		40 127	
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	86 224	0	(12 245)	0	0	0	0	0	73 979	(166)	73 813	
Effet des acquisitions et cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle			175						175	(267)	(92)	
<i>-Gains et pertes comptabilisés directement en Autres éléments du Résultat global</i>				(172)	(835)	8 156	(661)		6 488	(267)	6 221	
<i>-Résultat de la période</i>								54 988	54 988	638	55 626	
Résultat global	0	0	0	(172)	(835)	8 156	(661)	54 988	61 476	371	61 847	
Effet de l'application de la norme IFRS 10			9 360			(23)			9 337	(180 882)	(171 545)	
Reclassement			89			(89)						
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2014	806 760	66 106	359 722	(791)	(1 109)	20 668	1 195	54 988	1 307 540	15 234	1 322 774	
Affectation du résultat de l'exercice 2014			54 988					(54 988)	0	0	0	
Impact de l'application d'IFRIC 21			942						942	6	948	
CAPITAUX PROPRES AU 1^{er} JANVIER 2015	806 760	66 106	415 652	(791)	(1 109)	20 668	1 195	0	1 308 482	15 240	1 323 722	
Distribution			(13 339)						(13 339)	(655)	(13 995)	
Augmentation de capital	21 923								21 923		21 923	
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	21 923		(13 339)						8 584	(655)	7 928	
Effet des acquisitions et cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle			(306)						(306)	59	(247)	
<i>-Gains et pertes comptabilisés directement en Autres éléments du Résultat global</i>				133	100	(959)	(243)		(969)	(548)	(1 517)	
<i>-Résultat de la période</i>								13 082	13 082	1 085	14 167	
Résultat global				133	100	(959)	(243)	13 082	12 113	537	12 650	
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2015	828 683	66 106	402 007	(658)	(1 009)	19 709	952	13 082	1 328 873	15 181	1 344 053	

5. Tableau des flux de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Résultat avant impôts	25 170	50 981
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	10 270	11 612
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	
Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	12 477	7 674
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(2 384)	369
Pertes nettes/gains nets sur activités d'investissement	(15 928)	(17 523)
Produits/charges des activités de financement	0	0
Autres mouvements	121 609	33 579
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts	126 044	35 711
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(296 164)	(135 751)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	5 172	(345 327)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	437 150	614 375
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	33 224	(17 670)
Impôts versés	(29 565)	(6 103)
Augmentation/(Diminution) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	149 817	109 523
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	301 030	196 214
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	79 091	55 139
Flux liés aux immeubles de placement	(4 207)	(283)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(5 923)	(4 462)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	68 961	50 394
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (1)	7 681	26 433
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	413	71 361
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	8 094	97 794
Effet de la variation des taux de change (D)	182	
FLUX NETS DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A+B+C+D)	378 267	344 402
Caisse et banques centrales	82 352	461 534
Caisse et banques centrales (actif)	82 352	461 534
Banques centrales (passif)	0	0
Opérations à vue avec les établissements de crédit	(284 692)	(606 744)
Comptes ordinaires débiteurs (2)	58 007	213 665
Comptes et prêts à vue	0	0
Comptes créditeurs à vue	(342 699)	(820 409)
Opérations de pension à vue	0	0
Trésorerie à l'ouverture	(202 340)	(145 210)
Caisse et banques centrales	114 994	69 721
Caisse et banques centrales (actif)	114 994	69 721
Banques centrales (passif)	0	0
Opérations à vue avec les établissements de crédit	60 933	129 471
Comptes ordinaires débiteurs (2)	63 830	191 209
Comptes et prêts à vue	50 000	155 002
Comptes créditeurs à vue	(52 897)	(216 739)
Opérations de pension à vue	0	0
Trésorerie à la clôture	175 927	199 192
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	378 267	344 402

6. Annexe aux états financiers du Groupe Crédit Coopératif

NOTE 1	CADRE GENERAL	17
1.1	LE GROUPE BPCE.....	17
1.2	MECANISME DE GARANTIE	17
1.3	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU 1 ^{ER} SEMESTRE 2015	18
1.4	ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	18
NOTE 2	NORMES COMPTABLES APPLICABLES ET COMPARABILITE	19
2.1	CADRE REGLEMENTAIRE	19
2.2	REFERENTIEL.....	19
2.3	RECOURS A DES ESTIMATIONS.....	21
2.4	PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ET DATE DE CLOTURE	23
NOTE 3	NOTES RELATIVES AU BILAN	25
3.1	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	25
3.2	ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	26
3.3	JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	27
3.4	PRETS ET CREANCES	28
3.5	ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE.....	29
3.6	ÉCARTS D'ACQUISITION	29
3.7	DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE	30
3.8	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	30
3.9	PROVISIONS	31
3.10	DETTES SUBORDONNEES	31
3.11	ACTIONS ORDINAIRES ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES EMIS.....	31
NOTE 4	NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	31
4.1	INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES.....	31
4.2	PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS.....	32
4.3	GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	32
4.4	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	33
4.5	PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES.....	33
4.6	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	33
4.7	COUT DU RISQUE.....	34
4.8	IMPOTS SUR LE RESULTAT	35
NOTE 5	PARTENARIATS ET ENTREPRISES ASSOCIEES	35
NOTE 6	INFORMATION SECTORIELLE	36
NOTE 7	ENGAGEMENTS	37
7.1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	37
NOTE 8	ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE ET ACTIFS FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE DONT L'ENTITE PEUT DISPOSER.....	39
8.1.	ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE.....	39
8.2.	ACTIFS FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE DONT L'ENTITE PEUT DISPOSER.....	39
NOTE 9	COMPENSATION D'ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS	40
9.1	ACTIFS FINANCIERS.....	40
9.2	PASSIFS FINANCIERS.....	40
NOTE 10	PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	41

1.1 LE GROUPE BPCE

Le Groupe BPCE comprend le réseau Banque Populaire, le réseau Caisse d'Épargne, l'organe central BPCE et ses filiales.

Les deux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif dont les sociétaires sont propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 18 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Épargne. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de BPCE, l'organe central du groupe.

Le réseau Banque Populaire comprend les Banques Populaires et les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement.

Le réseau Caisse d'Épargne comprend les Caisses d'Épargne et les sociétés locales d'épargne (SLE).

Les Banques Populaires sont détenues à hauteur de 100 % par leurs sociétaires.

Le capital des Caisses d'Épargne est détenu à hauteur de 100 % par les sociétés locales d'épargne. Au niveau local, les SLE sont des entités à statut coopératif dont le capital variable est détenu par les sociétaires. Elles ont pour objet d'animer le sociétariat dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Épargne à laquelle elles sont affiliées et elles ne peuvent pas effectuer d'opérations de banque.

BPCE

Organe central au sens de la loi bancaire et établissement de crédit agréé comme banque, BPCE a été créé par la loi n° 2009-715 du 18 juin 2009. BPCE est constitué sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le capital est détenu à parité par les 18 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Épargne.

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

BPCE est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de groupe et détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la banque de financement et des services financiers et leurs structures de production. Il détermine aussi la stratégie et la politique de développement du groupe.

Les principales filiales de BPCE sont organisées autour de trois grands pôles :

- Natixis, société cotée détenue à 71,42% qui réunit la Banque de Grande Clientèle, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés ;
- la Banque commerciale et Assurance (dont le Crédit Foncier, la Banque Palatine et BPCE International et Outre-mer) ;
- les filiales et Participations financières.

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du groupe, charge à lui de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du groupe. Il offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du groupe.

1.2 MECANISME DE GARANTIE

Le système de garantie et de solidarité a pour objet, conformément à l'article L. 512-107-6 du code monétaire et financier, de garantir la liquidité et la solvabilité du groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

BPCE est chargé de prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la garantie de solvabilité du groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du groupe et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des fonds des deux réseaux déjà existants ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

BPCE gère ainsi le Fonds réseau Banque Populaire, le Fonds réseau Caisse d'Épargne et met en place le Fonds de Garantie Mutuel.

Le **Fonds réseau Banque Populaire** est constitué d'un dépôt de 450 millions d'euros effectué par les Banques dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds réseau Caisse d'Épargne** fait l'objet d'un dépôt de 450 millions d'euros effectué par les Caisses dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds de Garantie Mutuel** est constitué des dépôts effectués par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne dans les livres de BPCE sous la forme de comptes à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelables. Le montant des dépôts par réseau

est de 180,7 millions d'euros au 30 juin 2015 et le fonds sera abondé chaque année à hauteur de 5 % de la contribution des Banques Populaires, des Caisses d'Épargne et de leurs filiales aux résultats consolidés du groupe.

Le montant total des dépôts effectués auprès de BPCE au titre du Fonds réseau Banque Populaire, du Fonds réseau Caisse d'Épargne et du Fonds de Garantie Mutuel ne pourra être inférieur à 0,15 % et ne pourra excéder 0,3 % de la somme des actifs pondérés du groupe.

Dans les comptes individuels des établissements, la constitution de dépôts au titre du système de garantie et de solidarité se traduit par l'identification d'un montant équivalent au sein d'une rubrique dédiée des capitaux propres.

Les sociétés de caution mutuelle accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement à une Banque Populaire bénéficient de la garantie de liquidité et de solvabilité de cette dernière avec laquelle elles sont agréées collectivement en application de l'article R.515-1 du code monétaire et financier.

La liquidité et la solvabilité des caisses de Crédit Maritime Mutuel sont garanties au premier niveau pour chaque Caisse considérée, par la Banque Populaire qui en est l'actionnaire de référence et l'opératrice au titre de l'adossement technique et fonctionnel de la Caisse à la Banque Populaire d'adossement.

La liquidité et la solvabilité des sociétés locales d'épargne sont garanties au premier niveau pour chaque société locale d'épargne considérée, par la Caisse d'Épargne dont la société locale d'épargne concernée est l'actionnaire.

Le directoire de BPCE a tout pouvoir pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

1.3 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU 1^{ER} SEMESTRE 2015

Aucun événement significatif sur le premier semestre 2015 n'est à signaler.

1.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement n'est intervenu postérieurement à la clôture.

2.1 CADRE REGLEMENTAIRE

Conformément au règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le groupe a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture ⁽¹⁾.

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2015 a été préparé conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du groupe au 31 décembre 2014.

2.2 REFERENTIEL

Les normes et interprétations utilisées et décrites dans les états financiers annuels au 31 décembre 2014 ont été complétées par les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.

- Première application d'IFRIC 21

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le Groupe Crédit Coopératif applique IFRIC 21 « Droits ou taxes ». Cette interprétation de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » précise les conditions de comptabilisation d'une dette relative à des droits ou des taxes prélevées par une autorité publique.

Une entité doit comptabiliser cette dette uniquement lorsque le fait générateur tel que prévu par la législation se produit. Si l'obligation de payer la taxe naît de la réalisation progressive de l'activité, celle-ci doit être comptabilisée au fur et à mesure sur la même période. Enfin, si l'obligation de payer est générée par l'atteinte d'un certain seuil, le passif lié à cette taxe ne sera enregistré que lorsque le seuil sera atteint. Lorsque l'obligation de payer la taxe naît au 1^{er} janvier, cette dernière doit être enregistrée à compter de cette même date.

En date de première application, soit au 1^{er} janvier 2015, les effets de l'interprétation IFRIC 21 sont comptabilisés de façon rétrospective de la manière suivante :

- le changement de méthode relatif notamment à la Contribution Sociale de Solidarité (C3S ou Organic) impactant le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2014 : annulation de la provision comptabilisée au 31 décembre 2013 par la contrepartie des capitaux propres ;
- le changement de méthode relatif notamment à la C3S impactant le résultat de l'exercice 2014 ;
- le changement de méthode relatif à la comptabilisation au 1^{er} janvier 2014 des taxes auparavant étalées (notamment la taxe systémique bancaire (TSB), la contribution pour frais de contrôle ACPR et la taxe foncière).

Cette note récapitule les impacts de l'interprétation IFRIC 21 sur le bilan consolidé au 31 décembre 2014 et sur le compte de résultat consolidé du 1^{er} semestre 2014.

⁽¹⁾ Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

ACTIF

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2014	Impact au 1er janvier 2014	Impact sur l'exercice 2014	31/12/2014 retraité
Caisse, Banques centrales	82 352			82 352
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	109 006			109 006
Instruments dérivés de couverture	33 161			33 161
Actifs financiers disponibles à la vente	849 435			849 435
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 085 516			1 085 516
Prêts et créances sur la clientèle	11 812 463			11 812 463
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	886			886
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	811 974			811 974
Actifs d'impôts courants	14 120			14 120
Actifs d'impôts différés	14 692	(441)		14 251
Comptes de régularisation et actifs divers	381 240			381 240
Actifs non courants destinés à être cédés				0
Participation aux bénéfices différés				0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	97 031	29	2	97 061
Immeubles de placement	21 583			21 583
Immobilisations corporelles	156 415			156 415
Immobilisations incorporelles	16 759			16 759
Ecart d'acquisition	0			0
TOTAL DES ACTIFS	15 486 633	(412)	2	15 486 222

PASSIF

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2014	Impact au 1er janvier 2014	Impact sur l'exercice 2014	31/12/2014 retraité
Banques centrales	0			0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	104 804			104 804
Instruments dérivés de couverture	85 086			85 086
Dettes envers les établissements de crédit	2 343 788			2 343 788
Dettes envers la clientèle	9 392 648			9 392 648
Dettes représentées par un titre	1 700 536			1 700 536
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0			0
Passifs d'impôts courants	27 018			27 018
Passifs d'impôts différés	6 476			6 476
Comptes de régularisation et passifs divers	315 363	(1 348)	(11)	314 004
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance				
Provisions	28 303			28 303
Dettes subordonnées	159 837			159 837
Capitaux propres	1 322 774	936	13	1 323 722
Capitaux propres part du groupe	1 307 540	930	12	1 308 482
<i>Capital et primes liées</i>	<i>872 866</i>			<i>872 866</i>
<i>Réserves consolidées</i>	<i>359 722</i>	<i>930</i>		<i>360 652</i>
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>19 963</i>			<i>19 963</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>54 988</i>		<i>12</i>	<i>55 000</i>
Intérêts minoritaires	15 234	6	1	15 240
TOTAL DES PASSIFS	15 486 633	(412)	2	15 486 222

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014	Impact sur le 1^{er} semestre 2014	1er semestre 2014 retraité
Intérêts et produits assimilés	240 856		240 856
Intérêts et charges assimilés	(80 966)		(80 966)
Commissions (produits)	92 876		92 876
Commissions (charges)	(30 837)		(30 837)
Gains / pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat	22		22
Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	5 969		5 969
Produits des autres activités	8 582		8 582
Charges des autres activités	(3 825)		(3 825)
Produit net bancaire	232 678		232 678
Charges générales d'exploitation	(153 812)	(4 131)	(157 943)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(10 698)		(10 698)
Résultat brut d'exploitation	68 168	(4 131)	64 037
Coût du risque	(17 592)		(17 592)
Résultat d'Exploitation	50 576	(4 131)	46 445
Quote part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	395	0	395
Gains ou pertes sur autres actifs	10		10
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0		0
Résultat avant impôts	50 981	(4 131)	46 850
Impôts sur le résultat	(18 221)	1 492	(16 729)
Résultat Net	32 760	(2 639)	30 121
Participations ne donnant pas le contrôle	(2 707)	357	(2 350)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	30 052	(2 281)	27 771

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe.

2.3 RECOURS A DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2015, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation (note 2.3.1) ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement les dépréciations durables des actifs financiers disponibles à la vente ainsi que les dépréciations des prêts et créances sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan et, plus particulièrement, la provision épargne-logement et les provisions relatives aux contrats d'assurance ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- les impôts différés ;
- les tests de dépréciations des écarts d'acquisition.

2.3.1 Détermination de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le groupe évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif. Parmi ces hypothèses, figurent notamment pour les dérivés, une évaluation du risque de contrepartie (ou CVA – Credit Valuation Adjustment) et du risque de non-exécution (DVA - Debit Valuation Adjustment). Le groupe a fait évoluer ses paramètres de valorisation de la CVA et de la DVA au cours du second semestre 2014. L'évaluation de ces ajustements de valorisation se fonde dorénavant sur des paramètres de marché.

Par ailleurs, les valorisations des dérivés traités avec une contrepartie membre du mécanisme de solidarité du Groupe BPCE (cf. note 1.2.) ne font pas l'objet de calcul de CVA ni de DVA dans les comptes du groupe.

Juste valeur en date de comptabilisation initiale

Pour la majorité des transactions conclues par le groupe, le prix de négociation des opérations (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue) donne la meilleure évaluation de la juste valeur de l'opération en date de comptabilisation initiale. Si tel n'est pas le cas, le groupe ajuste le prix de transaction. La comptabilisation de cet ajustement est décrite dans le paragraphe « Comptabilisation de la marge dégagée à l'initiation (Day one profit) ».

Hierarchie de la juste valeur

JUSTE VALEUR DE NIVEAU 1 ET NOTION DE MARCHÉ ACTIF

Pour les instruments financiers, les prix cotés sur un marché actif (« juste valeur de niveau 1 ») constituent l'indication la plus fiable de la juste valeur. Dans la mesure où de tels prix existent, ils doivent être utilisés sans ajustement pour évaluer la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants.

JUSTE VALEUR DE NIVEAU 2

En cas d'absence de cotation sur un marché actif, la juste valeur peut être déterminée par une méthodologie appropriée, conforme aux méthodes d'évaluation communément admises sur les marchés financiers, favorisant les paramètres de valorisation directement ou indirectement observables sur les marchés.

JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Enfin, s'il n'existe pas suffisamment de données observables sur les marchés, la juste valeur peut être déterminée par une méthodologie de valorisation reposant sur des modèles internes (« juste valeur de niveau 3 ») utilisant des données non observables. Le modèle retenu doit être calibré périodiquement en rapprochant ses résultats des prix de transactions récentes.

Instruments de gré à gré valorisés à partir de modèles peu répandus ou utilisant une part significative de paramètres non observables (niveau 3)

Lorsque les valorisations obtenues ne peuvent s'appuyer sur des paramètres observables ou sur des modèles reconnus comme des standards de place, la valorisation obtenue sera considérée comme non observable.

Les instruments valorisés à partir de modèles spécifiques ou utilisant des paramètres non observables incluent plus particulièrement :

- les actions non cotées, ayant généralement la nature de « participations » : BPCE ;
- certains OPCVM, lorsque la valeur liquidative est une valeur indicative (en cas d'illiquidité, en cas de liquidation...) et qu'il n'existe pas de prix pour étayer cette valeur ;
- les FCPR : la valeur liquidative est fréquemment une valeur indicative puisqu'il n'est souvent pas possible de sortir ;
- des produits structurés action multi-sous-jacents, d'option sur fonds, des produits hybrides de taux, des swaps de titrisation, de dérivés de crédit structurés, de produits optionnels de taux ;
- des prêts structurés pour lesquels certains paramètres de valorisation sont non observables (*spread* de crédit...) ;
- les tranches de titrisation pour lesquelles il n'existe pas de prix coté sur un marché actif. Ces instruments sont fréquemment valorisés sur la base de prix contributeurs (structureurs par exemple).

Transferts entre niveaux de juste valeur

Les informations sur les transferts entre niveaux de juste valeur sont indiquées en note 3.3.3. Les montants figurant dans cette note sont les valeurs calculées en date de dernière valorisation précédant le changement de niveau.

Comptabilisation de la marge dégagée à l'initiation (Day one profit)

Au 30 juin 2015, le groupe n'a aucun « *Day one profit* » à étaler.

Cas particuliers

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI

Pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur au bilan, les calculs de juste valeur sont communiqués à titre d'information, et doivent être interprétés comme étant uniquement des estimations.

En effet, dans la majeure partie des cas, les valeurs communiquées n'ont pas vocation à être réalisées, et ne pourraient généralement pas l'être en pratique.

Les justes valeurs ainsi calculées l'ont été uniquement pour des besoins d'information en annexe aux états financiers. Ces valeurs ne sont pas des indicateurs utilisés pour les besoins de pilotage des activités de banque commerciale, dont le modèle de gestion est principalement un modèle d'encaissement des flux de trésorerie contractuels.

Par conséquent, des hypothèses simplificatrices ont été retenues pour l'évaluation de la juste valeur de ces instruments.

2.4 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ET DATE DE CLOTURE

Entité consolidante

Le Crédit Coopératif, société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable constitue l'entité consolidante.

Présentation des états financiers consolidés semestriels

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n°2013-04 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Date de la situation intermédiaire

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2015. Les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice clos le 30 juin 2015 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 août 2015.

Pour la bonne compréhension des états financiers au 30 juin 2015, et tout particulièrement pour le compte de résultat, une présentation pro forma du compte de résultat au 30 juin 2014 intégrant les incidences de l'évolution du périmètre de consolidation intervenue en 2014 est détaillée ci-après :

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2014	Impact sur le 1^{er} semestre 2014	1er semestre 2014 retraité
Intérêts et produits assimilés	240 856	(19 858)	220 998
Intérêts et charges assimilés	(80 966)	3 805	(77 161)
Commissions (produits)	92 876	(28 479)	64 397
Commissions (charges)	(30 837)	17 302	(13 535)
Gains / pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat	22	145	167
Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	5 969	(202)	5 767
Produits des autres activités	8 582	(3 233)	5 349
Charges des autres activités	(3 825)	1 367	(2 458)
Produit net bancaire	232 678	(29 154)	203 524
Charges générales d'exploitation	(153 812)	16 966	(136 846)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(10 698)	1 447	(9 251)
Résultat brut d'exploitation	68 168	(10 741)	57 427
Coût du risque	(17 592)	5 335	(12 257)
Résultat d'Exploitation	50 576	(5 406)	45 170
Quote part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	395	1 181	1 576
Gains ou pertes sur autres actifs	10	(43)	(33)
Variations de valeur des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôts	50 981	(4 268)	46 713
Impôts sur le résultat	(18 221)	1 894	(16 327)
Résultat Net	32 760	(2 374)	30 386
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	(2 707)	2 329	(378)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	30 052	(44)	30 008

3.1 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Ces actifs et passifs sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction, y compris les instruments financiers dérivés, et de certains actifs et passifs que le groupe a choisi de comptabiliser à la juste valeur, dès la date de leur acquisition ou de leur émission, au titre de l'option offerte par la norme IAS 39.

3.1.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers du portefeuille de transaction comportent notamment les opérations sur titres réalisées pour compte propre, les pensions et les instruments financiers dérivés négociés dans le cadre des activités de gestion de position du groupe.

en milliers d'euros	30/06/2015			31/12/2014		
	Transaction	Sur option	Total	Transaction	Sur option	Total
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	6 610	6 610	0	5 717	5 717
Prêts aux établissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Prêts à la clientèle	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Dérivés de transaction	77 116		77 116	103 289		103 289
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	77 116	6 610	83 726	103 289	5 717	109 006

Le poste «Dérivés de transaction» inclut les dérivés dont la juste valeur est positive et qui sont principalement des dérivés de couverture économique qui ne répondent pas aux critères de couverture restrictifs requis par la norme IAS 39.

Le montant de ce poste est également diminué de celui des ajustements de valeur de l'ensemble du portefeuille de dérivés (de transaction et de couverture) au titre de la CVA (*Credit Valuation Adjustment*) pour un montant au 30.06.2015 de 5.203 milliers d'euros.

3.1.2 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Au passif, le portefeuille de transaction est composé essentiellement d'instruments financiers dérivés.

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Ventes à découvert	0	0
Autres passifs financiers	0	0
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	0	0
Dérivés de transaction	77 060	103 665
Comptes à terme et emprunts interbancaires	0	0
Comptes à terme et emprunts à la clientèle	0	0
Dettes représentées par un titre	325	1 139
Dettes subordonnées	0	0
Opérations de pension	0	0
Autres passifs financiers	0	0
Passifs financiers à la juste valeur sur option	325	1 139
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	77 385	104 804

Le poste «Dérivés de transaction» inclut les dérivés dont la juste valeur est négative et qui sont principalement des dérivés de couverture économique qui ne répondent pas aux critères de couverture restrictifs requis par la norme IAS 39.

Le montant de ce poste est également diminué de celui des ajustements de valeur de l'ensemble du portefeuille de dérivés (de transaction et de couverture) au titre de la DVA (*Debit Valuation Adjustment*) pour un montant de 246 milliers d'euros.

3.2 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Il s'agit des actifs financiers non dérivés qui n'ont pas été classés dans l'une des autres catégories (« Actifs financiers à la juste valeur », « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » ou « Prêts et créances »).

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Effets publics et valeurs assimilées	437 166	439 907
Obligations et autres titres à revenu fixe	13 648	10 152
Titres dépréciés	23 855	25 786
Titres à revenu fixe	474 669	475 845
Actions et autres titres à revenu variable	481 406	412 443
Prêts aux établissements de crédit	0	0
Prêts à la clientèle	0	0
Prêts	0	0
Montant brut des actifs financiers disponibles à la vente	956 075	888 288
Dépréciation des titres à revenu fixe et des prêts	(21 763)	(23 520)
Dépréciation durable sur actions et autres titres à revenu variable	(13 335)	(15 332)
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	920 977	849 435
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (avant impôt)	26 383	28 568

Les actifs financiers disponibles à la vente sont dépréciés en présence d'indices de pertes de valeur lorsque le groupe estime que son investissement pourrait ne pas être recouvré. Pour les titres à revenu variable cotés, une baisse de plus de 50 % par rapport au coût historique ou depuis plus de 36 mois constituent des indices de perte de valeur.

Au cours du premier semestre 2015, il n'y a pas eu de reclassement d'actifs financiers disponibles à la vente vers une autre catégorie.

3.3 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

3.3.1 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers

La répartition des instruments financiers par nature de prix ou modèles de valorisation est donnée dans le tableau ci-dessous :

	30/06/2015			31/12/2014			Total
	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	
<i>en milliers d'euros</i>							
ACTIFS FINANCIERS							
Titres	0	0	0	0	0	0	0
<i>Titres à revenu fixe</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Titres à revenu variable</i>	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés	0	77 116	0	0	103 289	0	103 289
<i>Dérivés de taux</i>	0	70 358	0	0	93 026	0	93 026
<i>Dérivés actions</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dérivés de change</i>	0	6 226	0	0	3 223	0	3 223
<i>Dérivés de crédit</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Autres dérivés</i>	0	532	0	0	7 040	0	7 040
Autres actifs financiers	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	0	77 116	0	0	103 289	0	103 289
Titres	6 610	0	0	5 717	0	0	5 717
<i>Titres à revenu fixe</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Titres à revenu variable</i>	6 610	0	0	5 717	0	0	5 717
Autres actifs financiers	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	6 610	0	0	5 717	0	0	5 717
<i>Dérivés de taux</i>	0	29 502	0	0	33 161	0	33 161
<i>Dérivés actions</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dérivés de change</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dérivés de crédit</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Autres dérivés</i>	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	29 502	0	0	33 161	0	33 161
Titres de participation	0	0	256 974	0	0	255 500	255 500
Autres titres	625 502	8 864	29 637	566 098	5 599	22 239	593 936
<i>Titres à revenu fixe</i>	444 391	8 515	0	447 059	5 266	0	452 325
<i>Titres à revenu variable</i>	181 111	349	29 637	119 039	333	22 239	141 611
Autres actifs financiers	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	625 502	8 864	286 611	566 098	5 599	277 739	849 436
PASSIFS FINANCIERS							
Titres	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés	0	77 060	0	0	103 665	0	103 665
<i>Dérivés de taux</i>	0	74 748	0	0	94 300	0	94 300
<i>Dérivés actions</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dérivés de change</i>	0	1 780	0	0	2 554	0	2 554
<i>Dérivés de crédit</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Autres dérivés</i>	0	532	0	0	6 811	0	6 811
Autres passifs financiers	0	0	0	0	0	0	0
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	0	77 060	0	0	103 665	0	103 665
Titres	0	325	0	0	1 139	0	1 139
Autres passifs financiers	0	0	0	0	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0	325	0	0	1 139	0	1 139
<i>Dérivés de taux</i>	0	78 680	0	0	85 086	0	85 086
<i>Dérivés actions</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dérivés de change</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dérivés de crédit</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Autres dérivés</i>	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	78 680	0	0	85 086	0	85 086

3.3.2 Analyse des actifs et passifs financiers classés en niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur

	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période			Evénements de gestion de la période		Transferts de la période		Autres variations	30/06/2015
	Au compte de résultat			Achats / Emissions	Ventes / Remboursements	vers une autre catégorie comptable	de et vers un autre niveau		
	01/01/2015	Sur les opérations en vie à la clôture	Sur les opérations sorties du bilan à la clôture						
<i>en milliers d'euros</i>									
Titres de participation	255 500	1	185	617	1 334	(700)		38	256 974
Autres titres	22 239	(89)		(3 147)	11 944	(1 310)			29 637
<i>Titres à revenu fixe</i>									
<i>Titres à revenu variable</i>	22 239	(89)		(3 147)	11 944	(1 310)			29 637
Autres actifs financiers									
Actifs financiers disponibles à la vente	277 739	(88)	185	(2 530)	13 278	(2 010)		38	286 611

Les principaux impacts comptabilisés en compte de résultat sont mentionnés en note 4.3.

3.3.3 Analyse des transferts entre niveaux de la hiérarchie de juste valeur Il n'y a pas eu de transfert entre niveau de hiérarchie de juste valeur.

3.4 PRETS ET CREANCES

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif. La grande majorité des crédits accordés par le groupe est classée dans cette catégorie.

3.4.1 Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Prêt et créances sur les établissements de crédit	1 244 809	1 085 562
Dépréciations individuelles	(46)	(46)
Dépréciations sur base de portefeuilles	0	0
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 244 763	1 085 516

La juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit s'élève à 1 253 383 milliers d'euros au 30 juin 2015 (contre 1 089 667 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Décomposition des prêts et créances bruts sur les établissements de crédit

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	63 945	58 122
Opérations de pension	63 647	68 706
Comptes et prêts	1 086 572	927 732
Titres assimilés à des prêts et créances	4 002	4 501
Prêts subordonnés et prêts participatifs	26 597	26 455
Autres prêts et créances sur les établissements de crédit	0	0
Prêts et créances dépréciés	46	46
TOTAL DES PRETS ET CREANCES BRUTS SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 244 809	1 085 562

3.4.2 Prêts et créances sur la clientèle

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Prêts et créances sur la clientèle	12 025 399	12 154 896
Dépréciations individuelles	(333 524)	(322 519)
Dépréciations sur base de portefeuilles	(19 866)	(19 914)
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	11 672 009	11 812 463

La juste valeur des prêts et créances sur la clientèle s'élève à 12 078 714 milliers d'euros au 30 juin 2015 (contre 12 106 883 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Décomposition des prêts et créances bruts sur la clientèle

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	919 590	910 077
Prêts à la clientèle financière	1 908	1 009
Crédits de trésorerie	589 689	676 811
Crédits à l'équipement	7 336 675	7 398 127
Crédits au logement	1 242 076	1 190 143
Crédits à l'exportation	6 223	5 156
Opérations de pension	131 700	222 000
Opérations de location financement	983 049	995 605
Autres crédits	53 128	42 657
Prêts subordonnés	31 354	29 019
Autres concours à la clientèle	10 375 802	10 560 527
Titres assimilés à des prêts et créances	26 772	21 231
Autres prêts et créances sur la clientèle	0	0
Prêts et créances dépréciés	703 236	663 061
TOTAL DES PRETS ET CREANCES BRUTS SUR LA CLIENTELE	12 025 399	12 154 896

3.5 ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable ayant une date d'échéance déterminée et que le groupe a l'intention manifeste et les moyens de détenir jusqu'à l'échéance.

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Effets publics et valeurs assimilées	154 646	153 946
Obligations et autres titres à revenu fixe	598 705	658 028
Montant brut des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	753 351	811 974
Dépréciation	0	0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE	753 351	811 974

Au cours du 1er semestre 2015, le Crédit Coopératif n'a procédé à aucune cession, ni à aucun transfert d'actifs financiers détenus jusqu'à échéance.

La juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance s'élève à 804 464 milliers d'euros au 30 juin 2015 (contre 871 468 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

3.6 ÉCARTS D'ACQUISITION

Il n'y a plus d'écart d'acquisition comptabilisé au bilan du groupe Crédit Coopératif depuis le 31.12.2014.

3.7 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les dettes, qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat, font l'objet d'une comptabilisation selon la méthode du coût amorti et sont enregistrées au bilan en « Dettes envers les établissements de crédit » ou en « Dettes envers la clientèle ».

3.7.1 Dettes envers les établissements de crédit

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Comptes à vue	53 655	343 362
Opérations de pension	0	0
Dettes rattachées	0	0
Dettes à vue envers les établissements de crédit	53 655	343 362
Emprunts et comptes à terme	1 801 556	1 927 429
Opérations de pension	0	66 406
Dettes rattachées	5 792	6 591
Dettes à terme envers les établissements de crédit	1 807 347	2 000 426
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 861 002	2 343 788

La juste valeur des dettes envers les établissements de crédit s'élève à 1 960 603 milliers d'euros au 30 juin 2015 (contre 2 438 658 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Les dettes sur opérations avec le réseau s'élèvent à 636 426 milliers d'euros au 30 juin 2015 (1 073 464 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

3.7.2 Dettes envers la clientèle

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires créditeurs	4 692 741	4 757 797
Livret A	507 356	482 607
Plans et comptes épargne-logement	182 758	168 183
Autres comptes d'épargne à régime spécial	2 414 946	2 341 434
Dettes rattachées	15 845	82
Comptes d'épargne à régime spécial	3 120 905	2 992 306
Comptes et emprunts à vue	198 498	187 464
Comptes et emprunts à terme	1 119 304	1 311 864
Dettes rattachées	27 888	24 629
Autres comptes de la clientèle	1 345 690	1 523 957
Opérations de pension	127 535	118 588
Autres dettes envers la clientèle	0	0
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	9 286 871	9 392 648

La juste valeur des dettes envers la clientèle s'élève à 9 338 970 milliers d'euros au 30 juin 2015 (contre 9 442 020 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

3.8 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre sont ventilées selon la nature de leur support, à l'exclusion des titres subordonnés classés au poste « Dettes subordonnées ».

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Emprunts obligataires	124 742	125 957
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	2 083 188	1 565 528
Autres dettes représentées par un titre	0	0
Total	2 207 930	1 691 485
Dettes rattachées	10 571	9 051
TOTAL DES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	2 218 501	1 700 536

La juste valeur des dettes représentées par un titre s'élève à 2 231 120 milliers d'euros au 30 juin 2015 (contre 1 737 907 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

3.9 PROVISIONS

<i>en milliers d'euros</i>	01/01/2015	Augmentation	Utilisation	Reprises non utilisées	Autres mouvements	30/06/2015
Provisions pour engagements sociaux	3 894	145	0	(613)	69	3 495
Provisions pour activité d'épargne-logement	1 809	177	0	0	0	1 986
Provisions pour engagements hors bilan	10 934	9 919	(7)	(5 866)	3 001	17 981
Provisions pour activités de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges	6 142	1 612	(217)	(293)	(3 637)	3 607
Autres	5 524	1 281	(133)	(627)	637	6 682
Autres provisions	24 409	12 989	(357)	(6 786)	0	30 256
Total des provisions	28 303	13 134	(357)	(7 399)	69	33 751

3.10 DETTES SUBORDONNEES

Les dettes subordonnées se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra qu'après le désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Dettes subordonnées à durée déterminée	114 999	114 999
Dettes subordonnées à durée indéterminée	16 346	16 346
Dépôts de garantie à caractère mutuel	24 585	25 139
Dettes subordonnées et assimilés	155 930	156 484
Dettes rattachées	1 320	353
Réévaluation de la composante couverte	2 235	3 000
TOTAL DES DETTES SUBORDONNEES	159 485	159 837

La juste valeur des dettes subordonnées s'élève à 174 328 milliers d'euros au 30 juin 2015 (contre 175 746 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Les dettes subordonnées à durée déterminée comprennent des émissions de titres subordonnés remboursables pour 40 millions d'euros, ainsi qu'un emprunt subordonné à durée déterminée auprès de la BPCE pour 75 millions d'euros. Les dettes à durée indéterminée correspondent à une émission de titres participatifs réalisée en 1986.

3.11 ACTIONS ORDINAIRES ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES EMIS

3.11.1 Parts sociales

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015			31/12/2014		
	Nombre	Nominal	Capital	Nombre	Nominal	Capital
Parts sociales						
Valeur à l'ouverture	52 902 268	15,25 €	806 760	49 836 912	15,25 €	760 013
Augmentation de capital	1 437 571	15,25 €	21 923	3 065 356	15,25 €	46 747
Réduction de capital						
Autres variations						
Valeur à la clôture	54 339 839	15,25 €	828 683	52 902 268	15,25 €	806 760

Note 4 Notes relatives au compte de résultat

4.1 INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES

Ce poste enregistre les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, à savoir les prêts et emprunts sur les opérations interbancaires et sur les opérations clientèle, le portefeuille d'actifs détenus jusqu'à l'échéance, les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées.

Il enregistre également :

- les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif des titres à revenu fixe comptabilisés dans le portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente ;
- les intérêts des dérivés de couverture, étant précisé que les intérêts courus des dérivés de couverture sont portés en compte de résultat symétriquement aux intérêts courus de l'élément couvert.

en milliers d'euros	1er semestre 2015			1er semestre 2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Prêts et créances avec la clientèle	156 624	(27 753)	128 871	184 350	(36 369)	147 981
- Opérations avec la clientèle (hors régime spécial)	156 801	(11 911)	144 890	184 884	(18 044)	166 840
- Prêts et comptes à terme à régime spécial	(177)	(15 842)	(16 019)	(534)	(18 325)	(18 859)
Prêts et créances avec les établissements de crédit	6 910	(12 392)	(5 482)	6 930	(10 908)	(3 978)
Opérations de location-financement	16 861	///	16 861	18 820	///	18 820
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	///	(13 509)	(13 509)	///	(18 352)	(18 352)
Instruments dérivés de couverture ⁽¹⁾	7 243	(9 558)	(2 315)	11 403	(14 352)	(2 949)
Actifs financiers disponibles à la vente	6 850	///	6 850	8 225	///	8 225
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7 791	///	7 791	10 149	///	10 149
Actifs financiers dépréciés	1 091	///	1 091	979	///	979
Autres produits et charges d'intérêts	0	(602)	(602)	0	(985)	(985)
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS	203 370	(63 814)	139 556	240 856	(80 966)	159 890

Les produits d'intérêts sur prêts et créances avec les établissements de crédit comprennent 1 908 milliers d'euros (2 008 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2014) au titre de la rémunération des fonds du Livret A, du LDD et du LEP centralisés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les charges d'intérêts sur les comptes d'épargne à régime spécial comprennent 177 milliers d'euros au titre de la dotation nette à la provision épargne logement (534 milliers d'euros au titre du 1^{er} semestre 2014).

4.2 PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS

Les commissions sont enregistrées en fonction du type de service rendu et du mode de comptabilisation des instruments financiers auxquels le service rendu est rattaché.

Ce poste comprend notamment les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement, droits de garde sur titres en dépôts, etc.), des services ponctuels (commissions sur mouvements de fonds, pénalités sur incidents de paiements, etc.), l'exécution d'un acte important ainsi que les commissions afférentes aux activités de fiducie et assimilées, qui conduisent le groupe à détenir ou à placer des actifs au nom de la clientèle.

En revanche, les commissions assimilées à des compléments d'intérêt et faisant partie intégrante du taux effectif du contrat figurent dans la marge d'intérêt.

en milliers d'euros	1er semestre 2015			1er semestre 2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations interbancaires et de trésorerie	1	(1 941)	(1 940)	969	(1 247)	(278)
Opérations avec la clientèle	30 352	(1 225)	29 127	33 484	(3 366)	30 118
Prestation de services financiers	6 622	(1 050)	5 572	6 264	(1 571)	4 693
Vente de produits d'assurance vie	235	///	235	372	///	372
Moyens de paiement	12 500	(8 146)	4 354	34 549	(24 316)	10 233
Opérations sur titres	2 740	(18)	2 722	2 039	(49)	1 990
Activités de fiducie	11 728	0	11 728	10 627	0	10 627
Opérations sur instruments financiers et de hors bilan	4 438	(108)	4 330	4 333	(141)	4 192
Autres commissions	39	(37)	2	239	(148)	91
TOTAL DES COMMISSIONS	68 655	(12 525)	56 130	92 876	(30 837)	62 039

4.3 GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Ce poste enregistre les gains et pertes des actifs et passifs financiers de transaction, ou comptabilisés sur option à la juste valeur par résultat y compris les intérêts générés par ces instruments.

La ligne « Résultat sur opérations de couverture » comprend la réévaluation des dérivés en couverture de juste valeur ainsi que la réévaluation symétrique de l'élément couvert, la contrepartie de la réévaluation en juste valeur du portefeuille macro-couvert et la part inefficace des couvertures de flux de trésorerie.

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Résultats sur instruments financiers de transaction	(3 801)	653
Résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	874	(1 429)
Résultats sur opérations de couverture	560	499
- Inefficacité de la couverture de juste valeur	560	128
- Inefficacité de la couverture de flux de trésorerie	0	371
- Inefficacité de la couverture d'investissements nets en devises	0	0
Résultats sur opérations de change	328	299
Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(2 039)	22

Ce poste Résultat sur instruments financiers de transaction comprend également les variations d'ajustements de valeur de l'ensemble du portefeuille de dérivés (de transaction et de couverture) au titre de la CVA (*Credit Valuation Adjustment*) pour un montant de - 2.796 milliers d'euros et de la DVA (*Debit Valuation Adjustment*) pour un montant de - 125 milliers d'euros.

4.4 GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Ce poste enregistre les dividendes des titres à revenu variable, les résultats de cession des actifs financiers disponibles à la vente et des autres actifs financiers non évalués à la juste valeur, ainsi que les pertes de valeur des titres à revenu variable enregistrées en raison d'une dépréciation durable.

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Résultats de cession	6 113	4 994
Dividendes reçus	3 032	2 434
Dépréciation durable des titres à revenu variable	(214)	(1 459)
TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	8 931	5 969

4.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

Figurent notamment dans ce poste :

- les produits et charges des immeubles de placement (loyers et charges, résultats de cession, amortissements et dépréciations) ;
- les produits et charges liés à l'activité d'assurance (en particulier les primes acquises, les charges de prestation et les variations de provisions techniques des contrats d'assurance) ;
- les produits et charges des opérations de locations opérationnelles ;
- les produits et charges de l'activité de promotion immobilière (chiffre d'affaires, achats consommés).

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2015			1er semestre 2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits et charges des activités d'assurance	0	0	0	0	0	0
Produits et charges sur activités immobilières	0	0	0	0	0	0
Produits et charges sur opérations de location	979	(444)	535	853	(505)	348
Produits et charges sur immeubles de placement	0	(624)	(624)	140	(712)	(572)
Quote-part réalisée sur opérations faites en commun	7	(8)	(1)	86	(191)	(105)
Charges refacturées et produits rétrocedés	0	0	0	448	0	448
Autres produits et charges divers d'exploitation	3 573	(1 672)	1 901	7 014	(1 216)	5 798
Dotations et reprises de provisions aux autres produits et charges d'exploitation	0	(520)	(520)	41	(1 201)	(1 160)
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	3 580	(2 200)	1 380	7 589	(2 608)	4 981
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	4 559	(3 268)	1 291	8 582	(3 825)	4 757

4.6 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation comprennent essentiellement les frais de personnel, dont les salaires et traitements nets de refacturation, les charges sociales ainsi que les avantages au personnel (tels que les charges de retraite). Ce poste comprend également l'ensemble des frais administratifs et services extérieurs.

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Charges de personnel	(88 853)	(98 732)
Impôts et taxes	(14 431)	(7 148)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(49 736)	(47 932)
Autres frais administratifs	(64 167)	(55 080)
TOTAL DES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(153 020)	(153 812)

L'augmentation du poste impôts et taxes s'explique principalement par la nouvelle contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU) pour 4,4 Millions d'euros et par l'application de l'interprétation d'IFRIC 21 (cf. note 2.2) qui conduit à comptabiliser pour son intégralité dès le 1^{er} janvier 2015 des taxes auparavant étalées.

4.7 COUT DU RISQUE

4.7.1 Coût du risque

Ce poste enregistre la charge nette des dépréciations constituées au titre du risque de crédit, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations constituées sur base de portefeuilles de créances homogènes.

Il porte aussi bien sur les prêts et créances que sur les titres à revenu fixe supportant un risque avéré de contrepartie. Les pertes liées à d'autres types d'instruments (dérivés ou titres comptabilisés à la juste valeur sur option) constatées suite à la défaillance d'établissements de crédit figurent également dans ce poste.

Coût du risque de la période

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	(19 169)	(17 574)
Récupérations sur créances amorties	1 292	787
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	(819)	(805)
TOTAL COÛT DU RISQUE	(18 696)	(17 592)

Coût du risque de la période par nature d'actifs

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Opérations interbancaires	0	0
Opérations avec la clientèle	(19 639)	(17 621)
Autres actifs financiers	943	29
TOTAL COÛT DU RISQUE	(18 696)	(17 592)

4.7.2 Dépréciations et provisions pour risque de crédit

<i>en milliers d'euros</i>	01/01/2015	Dotations	Reprises	Autres variations	30/06/2015
Actifs financiers disponibles à la vente	23 520	105	(1 862)	0	21 763
Opérations interbancaires	46	0	0	0	46
Opérations avec la clientèle	342 434	55 509	(44 579)	26	353 390
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers	1 278	9	(642)	(9)	636
Dépréciations déduites de l'actif	367 278	55 623	(47 083)	17	375 835
Provisions sur engagements hors bilan	10 934	6 723	(2 670)	2 994	17 981
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT	378 212	62 346	(49 753)	3 011	393 816

4.8 IMPOTS SUR LE RESULTAT

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Impôts courants	(9 467)	(17 642)
Impôts différés	(1 537)	(579)
IMPOTS SUR LE RESULTAT	(11 004)	(18 221)

Rapprochement entre la charge d'impôts comptabilisée et la charge d'impôts théorique

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Résultat net (part du groupe)	13 082	30 052
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Part des intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées	1 084	2 707
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	(2 384)	(395)
Impôts	11 004	18 221
Résultat comptable avant impôts et variations de valeur des écarts d'acquisition (A)	22 785	50 586
Taux d'imposition de droit commun français (B)	34,43%	33,33%
Charge (produit) d'impôts théorique au taux en vigueur en France (A*B)	(7 845)	(16 860)
Contribution sociale additionnelle	75	(454)
Effet de la variation des impôts différés non constatés	(148)	(254)
Effet des différences permanentes	(2 637)	(235)
Impôts à taux réduit et activités exonérées	1 011	281
Différence de taux d'impôts sur les revenus taxés à l'étranger	(10)	17
Majoration temporaire de l'impôt sur les sociétés	(720)	(1 205)
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts	909	770
Autres éléments (1)	(1 637)	(281)
Impôts sur le résultat	(11 004)	(18 221)
Taux effectif d'impôt (charge d'impôts sur le résultat rapportée au résultat taxable)	48,29%	36,02%

(1) dont taxe additionnelle de 3% sur revenus distribués pour 141 m€ au 30 juin 2015.

Note 5 Partenariats et entreprises associées

5.1 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

5.1.1 Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les principales participations du groupe mises en équivalence concernent les coentreprises et entreprises associées suivantes :

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
IRD Nord Pas de Calais	12 485	12 554
Caisse de garantie immobilière du bâtiment	18 109	18 053
Esfm	18 731	18 784
Edel	40 214	37 637
Moninfo	417	409
CoopEst	3 926	3 957
France Active Garantie	2 333	2 235
Cadec	3 386	3 402
TOTAL PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	99 600	97 031

5.2 QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
IRD Nord Pas de Calais	186	58
Caisse de garantie immobilière du bâtiment	614	412
Esfm	(18)	(177)
Edel	1515	0
Moninfo	8	0
CoopEst	-31	56
France Active Garantie	99	25
Cadec	12	20
QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	2 384	395

Note 6 Information sectorielle

Le groupe Crédit Coopératif est structuré en trois secteurs :

- La banque de proximité,
- La gestion d'actifs pour compte de tiers, ce secteur est représenté par la filiale Ecofi-Investissements (incluant sa participation dans Financière Champlain),
- Le capital investissement, qui regroupe les activités de la filiale BTP Capital Investissement et des sociétés Esfm et IRD Nord Pas de Calais, mises en équivalence.

L'information sectorielle porte sur les agrégats financiers issus du bilan et du compte de résultat et rapprochés des états financiers.

6.1 INFORMATIONS SECTORIELLES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

<i>en milliers d'euros</i>	Banque de proximité		Gestion d'actifs pour compte de tiers		Capital investissement		Total Groupe	
	30/06/2015	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2014
Produit net bancaire	190 673	222 716	9 511	8 427	3 686	1 535	203 870	232 678
Frais généraux et assimilés	(151 984)	(154 606)	(9 829)	(9 392)	(568)	(512)	(162 381)	(164 510)
Résultat brut d'exploitation	38 689	68 110	(318)	(965)	3 118	1 023	41 489	68 168
Résultat courant avant impôt	22 289	51 207	(317)	(975)	3 197	748	25 169	50 981

6.2 INFORMATIONS SECTORIELLES RELATIVES AU BILAN

ACTIF

en milliers d'euros	Banque de proximité		Gestion d'actifs pour compte de tiers		Capital investissement		Total Groupe	
	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014
Actifs à la juste valeur par le résultat	83 726	109 006	0	0	0	0	83 726	109 006
Actifs financiers disponibles à la vente	871 559	808 144	20 315	16 866	29 103	24 425	920 977	849 435
Prêts et créances sur Ets de crédit	1 244 323	1 085 036	440	480	0	0	1 244 763	1 085 516
Prêts et créances sur la clientèle	11 671 857	11 812 334	0	0	152	129	11 672 009	11 812 463
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	753 351	811 974	0	0	0	0	753 351	811 974
Ecart d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres actifs	712 884	779 292	6 650	7 544	31 227	31 403	750 761	818 239
TOTAL ACTIF	15 337 700	15 405 785	27 405	24 890	60 482	55 957	15 425 587	15 486 632

PASSIF

en milliers d'euros	Banque de proximité		Gestion d'actifs pour compte de tiers		Capital investissement		Total Groupe	
	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014
Passifs financiers à la JV par résultat	77 385	104 804	0	0	0	0	77 385	104 804
Dettes envers les Ets de crédit	1 861 002	2 341 616	0	3 362	0	0	1 861 002	2 343 788
Dettes envers la clientèle	9 286 871	9 392 648	0	0	0	0	9 286 871	9 392 648
Dettes représentées par un titre	2 218 501	1 700 536	0	0	0	0	2 218 501	1 700 536
Dettes subordonnées	159 485	159 837	0	0	0	0	159 485	159 837
Autres passifs	1 734 455	1 706 344	27 405	21 528	60 482	55 957	1 822 343	1 785 020
TOTAL PASSIF	15 337 700	15 405 785	27 405	24 890	60 482	55 957	15 425 587	15 486 632

Note 7 Engagements

7.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

Le montant communiqué correspond à la valeur nominale de l'engagement donné.

Engagements de financement

en milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Engagements de financement donnés en faveur :		
des établissements de crédit	949 204	745 904
de la clientèle	583 746	655 252
- Ouvertures de crédit confirmées	573 493	650 002
- Autres engagements	10 253	5 250
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES	1 532 950	1 401 156
Engagements de financement reçus :		
d'établissements de crédit	1 311 331	1 395 155
de la clientèle	0	0
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS	1 311 331	1 395 155

Engagements de garantie

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Engagements de garantie donnés :		
d'ordre des établissements de crédit	3 976	8 053
d'ordre de la clientèle	3 708 685	3 569 772
autres engagements donnés	2 911 628	3 086 161
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES	6 624 289	6 663 986
Engagements de garantie reçus :		
d'établissements de crédit	1 582 900	1 540 473
de la clientèle	1 042 730	1 029 770
autres engagements reçus	71 396	86 563
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS	2 697 026	2 656 806

Les engagements de garantie sont des engagements par signature.

Les « valeurs affectées en garanties » figurent dorénavant dans la note 8.1 « Actifs donnés en garantie ».

Les « valeurs reçues en garantie » figurent dorénavant dans la note 8.2 « Actifs financiers reçus en garantie et dont l'entité peut disposer ».

Note 8 Actifs financiers donnés en garantie et actifs financiers reçus en garantie dont l'entité peut disposer

8.1. ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE

en milliers d'euros	Prêts de titres	Pensions	Actifs cédés ou	Titrisations	Titrisations	30/06/2015
	"secs"		affectés en garantie			
	VNC	VNC	VNC	VNC	JV	VNC
Actifs financiers donnés en garantie						
Actifs financiers détenus à des fins de transaction						
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat						
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente			126 500			126 500
Prêts et créances		2 700	2 783 171			2 785 871
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		125 610				125 610
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE		128 310	2 909 671			3 037 981
dont actifs financiers transférés non intégralement décomptabilisés		128 310	2 909 671			3 037 981
Passifs associés						
Actifs financiers détenus à des fins de transaction						
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat						
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente			126 500			126 500
Prêts et créances		2 700	748 971			751 671
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		124 835				124 835
Total des passifs associés des actifs financiers non intégralement décomptabilisés		127 535	875 471			1 003 006

en milliers d'euros	Prêts de titres	Pensions	Actifs cédés ou	Titrisations	Titrisations	31/12/2014
	"secs"		affectés en garantie			
	VNC	VNC	VNC	VNC	JV	VNC
Actifs financiers donnés en garantie						
Actifs financiers détenus à des fins de transaction						
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat						
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente			100 000			100 000
Prêts et créances			2 986 161			2 986 161
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		175 128				175 128
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE		175 128	3 086 161			3 261 289
dont actifs financiers transférés non intégralement décomptabilisés		175 128	2 862 882			3 038 010
Passifs associés						
Actifs financiers détenus à des fins de transaction						
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat						
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente			100 000			100 000
Prêts et créances			842 389			842 389
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		176 023				176 023
Total des passifs associés des actifs financiers non intégralement décomptabilisés		176 023	942 389			1 118 412

Les actifs financiers « cédés » sont des créances cédées à titre de garantie (articles L. 211-38 ou L. 313-23 et suivants du code monétaire et financier) dans le cadre de refinancements garantis, notamment auprès de la banque centrale.

Les actifs financiers affectés en garantie le sont généralement sous forme de nantissement. Les principaux dispositifs concernés sont SFEF, BPCE SFH, BEI CEB, la CRH (Caisse de refinancement de l'habitat).

8.2. ACTIFS FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE DONT L'ENTITE PEUT DISPOSER

en milliers d'euros	Instruments financiers réutilisables			
	Juste valeur des instruments financiers réutilisables		Juste valeur de ceux qui sont réutilisés	
	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014
Titres à revenu fixe			9 000	9 000
Titres à revenu variable				
Prêts et avances				
Autres				
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS RECUS EN GARANTIE DONT L'ENTITE PEUT DISPOSER		9 000		9 000

Note 9 Compensation d'actifs et de passifs financiers

Le groupe n'opère pas de compensation d'actifs et de passifs financiers au bilan en application des règles de compensation d'IAS 32).

Les actifs et passifs financiers « sous accords de compensation non compensés au bilan » correspondent aux encours d'opérations sous contrats cadres de compensation ou assimilés, mais qui ne satisfont pas aux critères de compensation restrictifs de la norme IAS 32. C'est le cas notamment des dérivés ou d'encours de pensions livrées de gré à gré faisant l'objet de conventions cadres au titre desquelles les critères du règlement net ou la réalisation d'un règlement simultané de l'actif et du passif ne peut être démontré ou bien pour lesquelles le droit à compenser ne peut être exercé qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'une ou l'autre des parties au contrat.

Pour ces instruments, les colonnes « Actifs financiers associés et instruments financiers reçus en garantie » et « Passifs financiers associés et instruments financiers donnés en garantie » comprennent notamment :

- pour les opérations de pension :
 - les emprunts ou prêts résultant d'opérations de pensions inverses avec la même contrepartie, ainsi que les titres reçus ou donnés en garantie (pour la juste valeur desdits titres),
 - les appels de marge sous forme de titres (pour la juste valeur desdits titres) ;
- pour les opérations de dérivés, les justes valeurs de sens inverse avec la même contrepartie, ainsi que les appels de marge sous forme de titres.

Les appels de marge reçus ou versés en trésorerie figurent dans les colonnes « Appels de marge reçus (*cash collateral*) » et « Appels de marge versés (*cash collateral*) ».

9.1 ACTIFS FINANCIERS

Actifs financiers sous accords de compensation non compensés au bilan

en milliers d'euros	30/06/2015				31/12/2014			
	Montant net des actifs financiers présenté au bilan	Passifs financiers associés et instruments financiers reçus en garantie	Appels de marge reçus (cash collateral)	Exposition nette	Montant net des actifs financiers présenté au bilan	Passifs financiers associés et instruments financiers reçus en garantie	Appels de marge reçus (cash collateral)	Exposition nette
Dérivés	31 283	25 572	2 085	3 626	33 995	29 402	2 621	1 972
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres actifs	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	31 283	25 572	2 085	3 626	33 995	29 402	2 621	1 972

9.2 PASSIFS FINANCIERS

Passifs financiers sous accords de compensation non compensés au bilan

en milliers d'euros	30/06/2015				31/12/2014			
	Montant net des passifs financiers présenté au bilan	Actifs financiers associés et instruments financiers donnés en garantie	Appels de marge versés (cash collateral)	Exposition nette	Montant net des passifs financiers présenté au bilan	Actifs financiers associés et instruments financiers donnés en garantie	Appels de marge versés (cash collateral)	Exposition nette
Dérivés	139 844	25 572	114 272	-	171 806	29 402	121 325	21 079
Opérations de pension	-	-	-	-	66 435	66 435	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	139 844	25 572	114 272	-	238 241	95 837	121 325	21 079

Note 10 Périmètre de consolidation

Au cours de la période le groupe n'a pas enregistré d'évolution de son périmètre. e variation significative du pourcentage de détention sans incidence de contrôle desdites filiales.

I. ETABLISSEMENTS DE CREDIT	ENTITE CONSOLIDANTE			
	% de Contrôle	% d'Intérêt	% d'intégration	Méthode d'intégration
1) Entité Consolidante				
Crédit Coopératif (SCA) Siège Social : 12 Bd Pesaro – 92000 NANTERRE				
2) Etablissements de crédit et sociétés de financement associés filiales				
BTP Banque (SA) Siège social: 48 rue La Pérouse CS 51686 - 75773 Paris Cedex 16	99,97%	99,97%	100%	IG
Inter-Coop (SAS) Siège Social : 12 Bd Pesaro– 92000 NANTERRE	98,69%	98,69%	100%	IG
BATILEASE Siège social: Parc du canon d'or, 7, rue Philippe Noiret BP 10025 59871 Saint André Cedex	95,05%	95,05%	100%	IG
CAISSE SOLIDAIRE 3 - 5, rue Camille Guérin 59000 LILLE	44,57%	77,27%	100%	IG
3) Etablissements de crédit associés non filiales				
EDEL Siège Social : 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 Labège Cedex	33,94%	33,94%	33,94%	ME
4) Autres sociétés de financement				
France Active Garantie Siège social : 120 rue de Réaumur - 75002 PARIS	19,97%	19,97%	19,97%	ME
CADEC Siège social : Résidence Diamand III, 6 Av de Paris - 20000 AJACCIO	25,30%	25,30%	25,30%	ME
II. ENTREPRISES A CARACTERE FINANCIER				
Union des Sociétés du Crédit Coopératif (GIE)	99,42%	99,42%	100%	IG
Transimmo (SARL)	100%	100%	100%	IG
Société Civile Immobilière du Crédit Coopératif	100%	100%	100%	IG
Société Civile Immobilière du Crédit Coopératif de Saint Denis	100%	100%	100%	IG
SAS TASTA	69,98%	69,98%	100%	IG
BTP Capital Conseil Siège social: 48 rue La Pérouse CS 51686 - 75773 Paris Cedex 16	99,96%	99,96%	100%	IG
INTERCOP LOCATION Siège Social : 12 Bd Pesaro – 92000 NANTERRE	92,55%	92,55%	100%	IG
BATI-LEASE INVEST Siège social: Parc du canon d'or, 7, rue Philippe Noiret BP 10025 59871 Saint André Cedex	95,05%	95,05%	100%	IG
Ecofi- Investissements Siège Social :22 - 28 rue Joubert 75009 PARIS	99,99%	99,99%	100%	IG
TISE Siège Social : UL Nalewski 8/27 00158 VARSOVIE - POLOGNE	100%	100%	100%	IG
MONINFO Siège Social : Parc de la Plaine, 5, avenue Marcel Dassault BP 5806 31505 TOULOUSE Cedex	33,91%	33,91%	33,91%	ME
ESFIN GESTION Siège Social : Immeuble Lafayette - LA DEFENSE 5 2, place des Vosges - 92400 COURBEVOIE	60,00%	60,00%	100%	IG
SAS FINANCIERE CHAMPLAIN 3, rue de la Boétie 75008 PARIS	99,99%	99,99%	100%	IG
III. ENTREPRISES A CARACTERE NON FINANCIER				
BTP Capital Investissement Siège Social : 12 bd Pesaro – 92000 NANTERRE	66,83%	66,83%	100%	IG
COOPEST Siège Social : 2,av, Jules César - woluwe Saint-Pierre - 1150 BRUXELLES - BELGIQUE	32,49%	32,49%	32,49%	ME
ESFIN Siège Social : Immeuble Lafayette - LA DEFENSE 5 2, place des Vosges - 92400 COURBEVOIE	38,09%	38,09%	38,09%	ME
IRD NORD PAS DE CALAIS Cité Haute Borne 2, avenue Halley 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	17,38%	17,38%	17,38%	ME
IV. ENTREPRISES D'ASSURANCE				
CAISSE DE GARANTIE IMMOBILIERE DU BATIMENT Siège Social : 6, rue La Pérouse - 75016 PARIS	33,39%	33,39%	33,39%	ME
SCA : Société Coopérative Anonyme SAS : Société Anonyme Simplifiée				IG : Intégration globale ME : Mise en équivalence

III. Rapport des commissaires aux comptes



KPMG AUDIT FS I
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



138, boulevard Haussmann
75008 Paris

Crédit Coopératif S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015

Période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015
Crédit Coopératif S.A.
12, boulevard de Pesaro - CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex
Ce rapport contient 34 pages
Référence : XDC-15-3-03



KPMG AUDIT FS I
Tour Echo
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



138, boulevard Haussmann
75008 Paris

Crédit Coopératif S.A.

Siège social : 12, boulevard de Pesaro - CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex
Capital social : € 828 682 560

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015

Période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Crédit Coopératif S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.



Crédit Coopératif S.A.
*Rapport des commissaires aux comptes sur
l'information financière semestrielle 2015
31 août 2015*

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 « Référentiel » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui expose les effets de la première application de l'interprétation d'IFRIC 21 « Droits ou taxes ».

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 31 août 2015

Paris, le 31 août 2015

KPMG Audit FS I

SOFIDEEC Baker Tilly


Xavier De Coninck
Associé


Pierre Faucon
Associé

IV. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



Christine JACGLIN

Directrice générale